



PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

## DOSSIER DE PRESSE

2025



## LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE :

Lieu de vie et de vacances,  
réservoir de biodiversité  
& source d'innovation



Parc  
naturel  
régional  
des Landes  
de Gascogne

Une autre vie s'invente ici

# SOMMAIRE

**La Carte du Parc :**  
**p.3**

**Une diversité paysagère :**  
**p.4**

**Nos incontournables :**  
**p.10**

**Un autre tourisme  
s'invente ici :**  
**p.14**

**Offres de séjours :**  
**p.18**

**Hébergeurs  
écotouristiques :**  
**p.19**

## L'ÉDITO

« Espace de concertation, zone protégée, mode de gouvernance, support aux initiatives privées, appui aux collectivités locales, un Parc naturel régional, c'est tout à la fois.

Avec pour feuille de route sa Charte 2014-2029, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne ambitionne, comme ses homologues, la protection et la valorisation des patrimoines, culturels et naturels, et l'accompagnement des activités humaines dans les domaines économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

C'est aussi une terre d'expérimentation des bonnes pratiques où un ensemble de personnes, techniciens et élus, partagent la même passion, au bénéfice de notre environnement, de notre patrimoine et de la qualité de vie sur notre territoire.

Trouver de nouvelles solutions face aux enjeux de demain, prendre en compte l'intérêt commun, expérimenter et inventer sans cesse cette « autre vie » en développant une approche transversale et pluridisciplinaire si spécifique aux Parcs naturels régionaux, autant de défis que le PNRLG s'attache à relever depuis sa création en 1970... »

**Vincent DEDIEU**  
Président du Parc naturel régional  
des Landes de Gascogne  
Maire d'Origne (33)



# CARTE D'IDENTITÉ

du Parc



## UN PROJET DE TERRITOIRE

Le Parc c'est une Charte 2014-2029 qui compte 6 priorités politiques, 18 objectifs opérationnels et 77 mesures. Elle consigne les orientations et les actions à mener, décidées collectivement, aujourd'hui et demain, avec les 53 communes du Parc, les 7 communautés de communes, les 2 Départements Landes et Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État.



*Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne est à la fois un lieu de gouvernance, un réservoir de biodiversité, une source d'innovation et une entité géographique.*

Ce vaste territoire forestier au cadre de vie préservé, chevauche les départements des Landes et de la Gironde. Il couvre une grande partie de la **forêt de pins du massif des Landes de Gascogne** qui lui a donné son nom et s'étend du Bassin d'Arcachon, en Pays de Buch, jusqu'au sud de la Grande Lande. La **Leyre** qui traverse cette forêt, se jette dans le Bassin d'Arcachon après un parcours de 100km.



## NAISSANCE



Décret du  
16 octobre 1970

## HABITANTS



92 000

53  
COMMUNES

Dont 28 en Gironde  
et 24 dans les Landes

Plus de  
360 000  
HECTARES

Le Parc c'est aussi 3 structures dont 2 équipements d'accueil du public : Maison du Parc (siège) à Belin-Béliet (33), Maison de la Nature et du Bassin d'Arcachon au Teich (33), Écomusée de Marquèze à Sabres (40) ; et des missions territoriales : patrimoine naturel, tourisme, éducation au territoire, urbanisme et paysage, énergie, culture, ...



# QU'EST-CE QU'UN PNR ?

## *Et à quoi ça sert ?*

*Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile.*

Seul un territoire d'un fort intérêt patrimonial (naturel, paysager, culturel, etc.), remarquable et fragile, reconnu au niveau national, que les partenaires, signataires de sa Charte, s'engagent à préserver à travers un mode de développement avant tout respectueux de l'environnement peut bénéficier d'un classement en « Parc naturel régional ». Un Parc s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de ses patrimoines, c'est la Charte.

### **LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX, GARANTS D'UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**

Un Parc doit garantir l'aménagement durable de son territoire. Pour cette fonction, plus qu'une autre, le Parc ne peut travailler seul. Son rôle est de coordonner et mettre en cohérence les actions des acteurs publics, de veiller à ce qu'ils respectent l'environnement et s'intègrent dans une politique de développement durable. Aussi, le Parc est chargé par exemple d'émettre des avis sur les grands schémas régionaux et départementaux et les projets communaux.

**« UN PARC NATUREL RÉGIONAL A POUR VOCATION DE PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET HUMAIN DE SON TERRITOIRE EN METTANT EN OEUVRE UNE POLITIQUE INNOVANTE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT . »**



# 4 GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES

## *à découvrir*

### LE MASSIF FORESTIER

La forêt de pins maritimes compose le paysage emblématique du territoire. Dans ce paysage, les habitants se reconnaissent, s'y inscrivent, c'est un paysage identitaire. Derrière l'homogénéité des pins, se cache une grande diversité, la forêt est un écrin de paysages variés.

### LES VALLÉES

Les vallées sont des lieux originaux et discrets au cœur du massif forestier de pins maritimes. Elles sont clairement identifiables par la végétation de feuillus qui contraste avec la forêt de pins maritimes du plateau. La forêt-galerie est un paysage intime et secret.



### L'HABITAT TRADITIONNEL

L'airial constitue une forme d'habitat caractéristique et demeure une composante majeure du paysage et du patrimoine culturel. Mosaïque paysagère au sein du massif, le paysage de l'airial constitue un espace de respiration au cœur de la forêt. Sa dimension conforte également ce sentiment d'harmonie entre l'homme et son territoire.

### LE DELTA DE LA LEYRE

Cet espace constitue l'exutoire de la rivière mais aussi la voie d'entrée dans le bassin d'Arcachon. Le paysage du delta, ouvert et lumineux, contraste avec le paysage de forêt et de forêt-galerie... Avec les ports, les cabanes ostréicoles, la faune et la flore qui caractérisent les paysages du Delta.



# QUELQUES ESPÈCES "PHARES" *à observer*



## QUELQUES ESPÈCES ANIMALES DU PARC

- Le **GYRIN**, insecte aquatique doté de deux paires d'yeux. Les eaux de la Leyre accueillent une des rares populations connues au niveau mondial.
- Le **FADET DES LAÎCHES**, papillon emblématique des landes humides à Molinie. Sa présence en nombre est exceptionnelle au niveau européen.
- La **GRUE CENDRÉE**, espèce emblématique du territoire. Plusieurs dizaines de milliers choisissent les Landes de Gascogne comme lieu d'hivernage chaque année.
- La **LOUTRE D'EUROPE** se plaît dans les eaux poissonneuses et de bonne qualité du territoire.



## QUELQUES VÉGÉTAUX DU PARC

- Le **FAUX CRESSON DE THORE**, petite plante à fleurs blanches, présente uniquement dans le Sud-ouest de l'Europe. Il se développe essentiellement au niveau des lagunes s'asséchant en été.
- La **FONTINALE CHEVELUE** se fixe au tronc des aulnes. Cette mousse, plus commune en Scandinavie, s'observe en France uniquement sur les bords de la Leyre soumis aux crues saisonnières.



# NOS PATRIMOINES *à admirer*



## UN PATRIMOINE BÂTI RECONNU

- Les **AIRIAUX** sont des témoins d'un mode de vie passé, dans un espace harmonieux au coeur de la forêt. Un espace sans clôtures ni barrières, typique, que l'on retrouve dans le quartier de Marquèze, au coeur de l'écomusée de Sabres.

## UN PATRIMOINE PLUS ORIGINAL

- Le **PATRIMOINE INDUSTRIEL** des Landes de Gascogne témoigne d'un passé peu connu. Les vestiges de forges, de distilleries ou de fours à goudron marquent les paysages mais sont de plus en plus fragiles ; leur préservation est précieuse.



## UN PATRIMOINE IMMATÉRIEL

- Autour de la langue, des traditions et des savoir faire, la **CULTURE GASCONNE** est encore bien vivante sur le territoire comme en témoignent les très emblématiques Cercles de Gascogne...

# LA CHARTE DU PARC

2014-2029



La CHARTE est l'élément incontournable pour tous les Parcs ; c'est le document de référence pour tous les acteurs publics du territoire. Elle consigne les orientations et les actions à mener, décidées collectivement, aujourd'hui et demain. Unique, différente dans chaque Parc, elle résume à elle seule le projet du territoire pour une période de quinze ans. Sans Charte, le territoire ne pourrait pas être labellisé « Parc naturel régional ». La Charte : un projet qui engage un ensemble de signataires que sont les communes du Parc, les EPCI, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État.

**LA CHARTE DU PARC C'EST :**  
**6 PRIORITÉS POLITIQUES**  
**18 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**  
**77 MESURES**



# NOS MISSIONS

## *au service du territoire*

### **PATRIMOINE NATUREL**

*La mission patrimoine naturel du Parc intervient spécifiquement sur les priorités politiques de la charte liées à la ressource en eau, aux espaces naturels et la biodiversité.*

### **CONNAÎTRE POUR PRÉSERVER**

- Observatoires de la biodiversité et observatoires des sites naturels majeurs : permettent de suivre la biodiversité à l'échelle du territoire du Parc et comprendre l'écologie des milieux naturels.
- Atlas communaux de la biodiversité : permet la connaissance de la biodiversité du territoire, l'identification des enjeux, l'intégration de la biodiversité dans les décisions locales, la mobilisation des habitants et des élus pour préserver et valoriser la biodiversité et l'identification des continuités écologiques.

### **PRÉSERVER, GÉRER, EXPÉRIMENTER POUR L'ENVIRONNEMENT**

- Mise en oeuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés.
- Gestion des sites Natura 2000.
- Delta de la Leyre : programme collectif de gestion – PCG Delta.

### **DIFFUSER LA CONNAISSANCE**

- Formations naturalistes : proposées aux habitants du territoire leur permettant de connaître et reconnaître les espèces faunistiques et floristiques autour de chez eux.



## URBANISME DURABLE - PAYSAGE

*Le conseil aux publics est au cœur de la mission urbanisme durable–paysage, qui accompagne les porteurs de projets publics ou privés qui contribuent à la mise en oeuvre de la charte. La mission organise aussi des temps d'éveil des publics aux questions d'aménagement, de cadre de vie en proposant des rendez-vous pour le grand public (conférences, ciné-débats, manifestations paysages et urbanisme durable, expositions...) et pour les collectivités (voyage d'élus, cycle de formations, séminaires...).*

### CONSERVER LES ÉVOLUTIONS DES PAYSAGES

- L'Observatoire Photographique du Paysage : un fonds de photographies qui constitue « l'itinéraire photographique ». Les photos qui le constituent sont prises selon un cadrage bien déterminé et font l'objet de rephotographies tous les deux ou trois ans.

### ACCOMPAGNER DES PROJETS DE PLANIFICATION ET D'AMÉNAGEMENT

- Documents d'urbanisme : accompagnement des collectivités dans l'élaboration et la révision de leurs documents d'urbanisme, rédaction des avis du Parc.
- Projets d'aménagement et de construction : réponse au quotidien aux sollicitations de particuliers, porteurs de projets d'aménagement et collectivités sur des problématiques techniques diverses.

### EXPÉRIMENTER POUR PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE

- Pilotage d'étude ou de programmes sur les centres-bourgs avec des méthodologies et sites pilotes
- Montage de partenariat originaux pour proposer des travaux de connaissance-prospective sur les dynamiques d'urbanisation



## TOURISME ET MARQUE

*La Mission Tourisme du Parc anime, impulse et promeut le tourisme durable sur le territoire. Elle contribue donc principalement à la mise en œuvre de cet objectif opérationnel de la Charte du Parc aux côtés des collectivités et des partenaires régionaux, départementaux et locaux du tourisme.*

### FONDER L'ATTRACTIVITÉ SUR UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ ET RÉVÉLÉ

- Coopération entre territoires aquitains autour de l'hivernage de la Grue cendrée.

### QUALIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE AUTOUR DES VALEURS DU PARC

- Réseau de prestataires fédéré et animé autour de l'écotourisme.

### PROMOTION DE L'ÉCOTOURISME

- Animation d'outils numériques.
- Accueil et information auprès des visiteurs.
- Mobilisation du réseau des Offices de Tourisme du territoire pour une écodestination exemplaire.

### VALORISER LES RANDONNÉES DOUCES

- Accompagnement des projets d'itinéraires, cyclables, pédestres et équestres.
- Organisation de manifestations de découvertes des milieux en mobilité douce (Parc à pied, Parc à vélo, Rencontres Itinérances Nature...).

### DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LA MARQUE PARC

- La marque « Valeurs PNR » : pour les prestataires de sorties nautiques accompagnées et de location de canoë-kayak sur la Leyre.

### RÉGULER LES PRATIQUES CONSOMMATRICES D'ESPACES

- Cahier des charges à destination des organisateurs de manifestations de pleine nature
- VTM : accompagnement des collectivités dans la régulation de la circulation



[WWW.RANDO-LANDES-DE-GASCOGNE.COM](http://WWW.RANDO-LANDES-DE-GASCOGNE.COM)

[WWW.CANOEURLALEYRE.COM](http://WWW.CANOEURLALEYRE.COM)

[WWW.GRUESLANDESDEGASCOGNE.COM](http://WWW.GRUESLANDESDEGASCOGNE.COM)





## CULTURE ET ÉDUCATION AU TERRITOIRE

*La mission Éducation au territoire et Culture du Parc intervient spécifiquement sur la priorité politique 6 de la Charte, « Développer et partager une conscience de territoire » et notamment sur l'objectif opérationnel 6.3 : « Mettre l'éducation à l'environnement au service du projet » et faire de ce territoire « l'espace culture, hors les murs ».*

### ÉDUCATION AU TERRITOIRE

- Interventions pédagogiques dans les écoles autour de différentes thématiques (Grue cendrée, Forêt d'Art Contemporain, Paysages, échanges interparcs, cycle pleine nature, OPP Junior ).
- Animation de sorties Grand public (balades contées, découverte de la Leyre en canoë collectif...).
- Animation d'un Club Nature enfants sur le Val de l'Eyre.

### ÉVÉNEMENTIEL

- Organisation de plusieurs événements issus du programme d'animation de territoire : Rencontres Itinérances Nature, Nuit de la Chouette, Jour de la Nuit, Parc à pied et à vélo, Journée des Jardins, 24h de la Biodiv'...

### CULTURE

- Accompagnement et coordination de la Fédération des Cercles de Gascogne.
- Accompagnement de la Forêt d'Art Contemporain.
- Accompagnement institutionnel et animation du réseau d'une coopérative d'artisans du spectacle et mise à disposition de matériel de spectacle.
- Pôle ressource pour l'éducation artistique et culturelle
- Accueil de nombreuses résidences artistiques et créations participatives en lien avec le territoire.





## ET BIEN D'AUTRES MISSIONS RYTHMENT NOTRE QUOTIDIEN

### MISSION ÉNERGIE

Le Parc naturel régional est Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. Il s'est doté d'un scénario de transition énergétique et écologique qui doit amener le territoire à porter à 62 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale à l'horizon 2050. Pour ce faire, le plans d'actions comportent 14 mesures pour lesquelles le Parc a déjà permis aux collectivités de réaliser grâce au fond TEPCV (141 726 €) et au programme CEE (environ 1 500 000 € de prime pour le territoire) :

- l'acquisition de 12 véhicules électriques
- la programmation de 16 opérations de rénovation de l'éclairage public
- la programmation de 59 projets de réhabilitation ou rénovation de bâtiments publics
- 7 communes labellisées Villes et Villages Étoilés

### À L'INTERNATIONAL

- Coopération au Sénégal, dans la région du Sine Salum : formations d'écoguides ornithologues
- Au Maroc, appui pour la création d'un espace naturel type Parc
- En Pologne, coopération tourisme artistique en milieu forestier

### SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le Système d'information géographique (SIG) du Parc dispose d'environ 1262 couches d'informations dont 720 directement élaborées par les missions du Parc sur des thématiques variées. Ces données sont directement exploitées, analysées et mises en forme au sein du pôle SIG. Les documents cartographiques produits sont ensuite utilisés par l'ensemble des missions et sont de précieux outils d'aide à la décision.

### COMMUNICATION

Cette mission mobilise l'ensemble des missions du Parc au travers de leurs actions d'animation, de mobilisation et de sensibilisation des habitants, élus, partenaires et acteurs locaux.





# NOS ÉQUIPEMENTS

*L'Écomusée de Marquèze*



*L'Écomusée de Marquèze est l'un des équipements du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. C'est l'un des tout premiers écomusées de France. Il a pour mission de conserver, d'étudier et de transmettre le patrimoine de la Grande Lande en reconstituant le cadre de vie de ses habitants au XIXème siècle.*

Il y a 150 ans, cette société originale de bergers-agriculteurs était en telle symbiose avec son environnement, qu'elle disparut lorsque la lande fit place à la forêt. Marquèze raconte l'histoire de ce lien unique entre une société et son environnement, ses conséquences économiques, culturelles ou sociales dans **l'un des plus grands musées en plein air de France**. La race des brebis de la lande, la culture des céréales anciennes, les jardins, les collections remeublant les maisons, viennent parachever cette mise en scène d'une société à l'aube de sa métamorphose. 4 km séparent le quartier de Marquèze du bourg de Sabres, à l'instar des autres quartiers de la Grande Lande, le quartier de Marquèze est isolé. Aujourd'hui, **le train des résiniers** est l'unique moyen d'accéder au quartier de Marquèze, ses voitures datant de 1903 à 1910 sont classées Monument Historique.

## **À découvrir à l'Écomusée : Les week-ends à thème et événements**

Toute la saison, des rendez-vous et événements sont proposés pour explorer diverses thématiques : Nuit des Musées, Journées des Moulins, Rendez-vous aux Jardins, Nuit des Étoiles, Journées Européennes du Patrimoine... L'agenda complet est disponible sur le site web de l'Écomusée.



[WWW.MARQUEZE.FR](http://WWW.MARQUEZE.FR)



# NOS ÉQUIPEMENTS

## La Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon



*Située sur la Commune de LE TEICH, à l'entrée de la Réserve Ornithologique du Teich, sur la rive sud du bassin d'Arcachon, la MNBA, entrée maritime du PNRLG, remplit conformément à la Charte un rôle d'animation territoriale auprès des acteurs locaux.*

Vitrine du projet du PNRLG sur le Delta de la Leyre, la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon est un **site écotouristique reconnu adossé à la Réserve Ornithologique du Teich** dont elle assure par convention avec la Commune, propriétaire de la Réserve, la direction, la gestion technique et scientifique ainsi que l'animation. Pour remplir ses missions, la MNBA dispose d'un **équipement ouvert au public** depuis 1995 comprenant un hébergement pour groupe labellisé Gîte de France (62 lits), de salles pédagogiques, d'une grande salle de restauration avec terrasse, d'un espace gestion libre, d'une base canoë kayak, etc. Équipement structurant du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, elle participe à l'attractivité du territoire, à sa visibilité, au développement local. La Maison de la Nature répond aux objectifs fixés dans la Charte du Parc, Priorité politique 6 « Développer et partager une conscience de territoire ».



Réserve  
Ornithologique  
du Teich  
Bassin d'Arcachon



[WWW.RESERVE-ORNITHOLOGIQUE-DU-TEICH.COM](http://WWW.RESERVE-ORNITHOLOGIQUE-DU-TEICH.COM)

[WWW.MNBA-LETEICH.FR](http://WWW.MNBA-LETEICH.FR)

# CONTACT

## Maison du Parc

33 route de Bayonne - 33830 BELIN - BÉLIET  
05 57 71 99 99 (09:00-12:30, 13:30-17:00)  
info@parc-landes-de-gascogne.fr



## Contact Presse :

**Mathilde FRAIGNEAU** - Chargée de communication PNRLG  
m.fraigneau@parc-landes-de-gascogne.fr | 05 24 73 37 26

Retrouvez-nous sur internet :

[www.parc-landes-de-gascogne.fr](http://www.parc-landes-de-gascogne.fr)



AVEC LE SOUTIEN DE :



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



**Gironde**  
LE DÉPARTEMENT

